

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

### **Décision du 26 octobre 2017 portant modification de la décision du 7 février 2017 portant nomination des représentants du personnel au comité technique spécial du secrétariat général institué au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargé des relations internationales sur le climat et au ministère du logement et de l'habitat durable**

NOR : TREK1728985S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, et le ministre de la cohésion des territoires,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère du logement et de l'égalité des territoires ;

Vu la décision du 7 novembre 2016 portant nomination des représentants FO suite à la démission des candidats désignés à l'issue du dépouillement des votes du comité technique spécial du secrétariat général du 8 décembre 2014 ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique spécial du secrétariat général du 8 décembre 2014 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique spécial du secrétariat général ;

Vu la liste des candidatures de l'organisation CGT au scrutin du CTS-SG du 4 décembre 2014 ;

Vu le départ en retraite de Mme Patricia CERISAY, représentante CGT ;

Vu le courriel du 12 octobre 2017 de Mme la secrétaire générale de la CGT désignant Mme Joëlle REUX, élue sur la liste de la CGT ;

Vu le départ en retraite de M. Yves DARLOT, représentant FO ;

Vu le courriel du M. le secrétaire général de FO ;

Sur la proposition de la secrétaire générale,

Décident :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés au comité technique spécial du secrétariat général en qualité de représentants du personnel :

M. Philippe VIEIL, en tant que membre titulaire, au titre de l'organisation CGT, en remplacement de Mme Patricia CERISAY.

Mme Joëlle REUX, en tant que membre suppléant, au titre de l'organisation CGT, en remplacement de M. Philippe VIEIL.

M. Philippe LE-GUILLOU, en tant que membre titulaire, au titre de l'organisation FO, en remplacement de M. Yves DARLOT.

## Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 21 juin 2016 est modifié comme suit :

### 1. Membres titulaires

#### *Au titre de l'organisation FO*

Mme Jacqueline BALZA.  
M. Philippe LE-GUILLOU.  
Mme Laurence PICHELIN.  
M. Jean-Claude PROTEAU.  
M. Koumar MOHANADAS.

#### *Au titre de l'organisation CGT*

Mme Marie-Christine VAN MARLE.  
M. Philippe VIEIL.

#### *Au titre de l'organisation UNSA*

M. Luc BODINATE.  
Mme Martine MESGUICH.

#### *Au titre de l'organisation CFDT*

M. Dominique VINCENT.

### 2. Membres suppléants

#### *Au titre de l'organisation FO*

M. Olivier ROUXEL.  
Mme Brigitte POREE.  
Mme Véronique BONACCHI-CALAVETTA.  
M. Karl HENRY.

#### *Au titre de l'organisation CGT*

Mme Corinne LAURENT.  
Mme Joëlle REUX.

#### *Au titre de l'organisation UNSA*

Mme Colette VANDAELE.  
Mme Vanessa BOYER.

#### *Au titre de l'organisation CFDT*

Mme Maryline GROSROYAT.

### Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 26 octobre 2017.

*Le ministre d'État, ministre de la transition  
écologique et solidaire,*  
Pour le ministre d'État et par délégation :  
*L'adjointe à la secrétaire générale,*  
S. MARMOUGET

*Le ministre de la cohésion des territoires,*  
Pour le ministre et par délégation :  
*L'adjointe à la secrétaire générale,*  
S. MARMOUGET